
**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du 9 octobre 2021

Le samedi 9 octobre 2021, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30 au Foyer Yves Duteil de Fontevraud-l'Abbaye, sur la convocation qui a été adressée le 29 septembre 2021 par la Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le Comité syndical : 158 correspondant à : 258 voix

Nombre de membres présents ou représentés : 91 Nombre de voix : 176

Secrétaire de Séance : Monsieur Benoît BARANGER

**Élection de quatre Vice-présidents représentant les
Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire
et les Départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5721-2, L.5211-10 et L.2121-21,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Considérant que, suite aux élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021, les Conseils régionaux des Pays de la Loire et du Centre-Val de Loire ainsi que les Conseils départementaux d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire ont délibéré pour désigner leurs représentants respectifs au Bureau du Parc,

Considérant que la Commission Permanente du Conseil régional Centre-Val de Loire a, par délibération du 2 juillet 2021, désigné comme membres du Bureau :

- Madame Christine FAUQUET,
- Madame Temanuata GIRARD,
- Madame Gaëlle LAHOREAU,
- Madame Ambre LOUISIN,
- Monsieur Pierre-Alain ROIRON.

Considérant que la Commission Permanente du Conseil régional des Pays de la Loire a, par délibération du 22 septembre 2021, désigné comme membres du Bureau :

- Madame Sylvie BEILLARD,
- Monsieur Roland MARION,
- Monsieur Christophe POT,
- Madame Elsa RICHARD,
- Monsieur Éric TOURON.

Considérant que, lors de sa réunion du 13 juillet 2021, l'assemblée départementale d'Indre-et-Loire a désigné comme membres du Bureau :

- Madame Valérie GERVES,
- Monsieur François LAFOURCADE.

Considérant que, lors de sa réunion du 15 juillet 2021, l'assemblée départementale de Maine-et-Loire a désigné comme membres du Bureau :

- Madame Brigitte GUGLIELMI,
- Monsieur Didier ROUSSEAU.

Conformément aux statuts du Syndicat mixte, le Comité syndical doit élire parmi ses membres, quatre Vice-présidents afin de représenter chacune des Régions et chacun des Départements au sein du Bureau.

Vu la candidature de Madame Gaëlle LAHOREAU pour la région Centre-Val de Loire,

Vu la candidature de Monsieur Roland MARION pour la région des Pays de la Loire,

Vu la candidature de Madame Valérie GERVES pour le département d'Indre-et-Loire,

Vu la candidature de Monsieur Didier ROUSSEAU pour le département de Maine-et-Loire,

L'Assemblée donne son accord à l'unanimité pour un vote à main levée,

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical élisent :

- ✓ Monsieur Roland MARION, Vice-président, représentant la Région des Pays de la Loire, à la majorité moins 3 abstentions représentant 13 voix,
- ✓ Madame Gaëlle LAHOREAU, Vice-présidente, représentant la Région Centre-Val de Loire, à l'unanimité,
- ✓ Monsieur Didier ROUSSEAU, Vice-président, représentant le Département de Maine-et-Loire, à l'unanimité,
- ✓ Madame Valérie GERVES, Vice-présidente représentant le Département d'Indre-et-Loire à la majorité moins 2 abstentions représentant 2 voix.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par la Présidente
Compte tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication

18 OCT. 2021